

## Introduction

« Un rôle qui sied encore à toutes les jolies femmes, c'est celui de sœur de charité. [...] »

Alors la vierge chrétienne fait place à la femme utile ; la sœur est complètement sœur, rompue aux pratiques de l'hôpital, versée dans l'hygiène, dans la médecine, dans la pharmacie, initiée aux opérations, habituée aux décès, prédisant une convalescence, prévenant une hérésie de régime, et faisant mouvoir l'hôpital à son unisson ; conservant un grand fond de religion, et l'alliant avec prudence et circonspection à la philosophie du siècle. Bonne et utile à tous, femme de tête et d'exécution, accomplissant tout ce qui est bien, fuyant l'excès en tout, vrai modèle d'une hospitalière et d'une femme digne des respects de l'humanité [...]¹. »

Parmi les portraits des *Français peints par eux-mêmes* du début des années 1840, celui de Louis Roux fixe les grands traits de la « sœur de charité », figure populaire dont la cornette – coiffe propre aux Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul – est devenue l'emblème. Attentif aux nuances entre jeunes sœurs et mères, aux attitudes envers les malades et auprès du personnel médical, Louis Roux construit un type qui offre les traits communs de sœurs soignantes : un genre et un état – une femme distinguée par sa vocation chrétienne –, un lieu – l'hôpital-couvent –, un rôle – soigner les plus malheureux et délaissés de la société aux moments cruciaux de l'existence que sont la maladie et la mort, et leur ouvrir les portes du ciel. Quelques pages plus loin, dans « La religieuse² » pourtant destiné à revaloriser la vie religieuse héritée de l'Ancien Régime, Marie d'Anspach esquisse en fait la créativité congréganiste du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle loue le dévouement, les secours et consolations apportés par des communautés qui méritent l'appellation de « servantes des pauvres » et désigne par « sœur de charité » les sœurs des hôpitaux. Dans le second XIX<sup>e</sup> siècle, Maxime Du Camp, pourtant peu prolixe sur les employés et le peuple de Paris³, souligne le rôle social des sœurs dont le renoncement à la « fonction organique » de la maternité leur permet de se consacrer « aux souffrants et aux malheureux⁴ ». Il liste les six communautés des hôpitaux parisiens, mais s'attarde surtout sur les « Filles de la Charité » des bureaux de

1. ROUX Louis, « La sœur de charité », in Léon CURMER (dir.), *Les Français peints par eux-mêmes. Encyclopédie morale du dix-neuvième siècle*, Paris, Omnibus, 2004 (1840-1842), t. 3, p. 141-150.

2. ANSPACH Marie d', « La religieuse », in Léon CURMER (dir.), *Les Français peints par eux-mêmes...*, op. cit., t. 4, p. 745-773.

3. CORBIN Alain, « Le Paris de Maxime Du Camp », *Sociétés & Représentations*, 1/2004, p. 69-86.

4. DU CAMP Maxime, *Paris, ses organes, ses fonctions, sa vie, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 5<sup>e</sup> éd., 1875, t. 6, p. 274-275.

bienfaisance, où il loue l'ordre, la propreté et l'exactitude des distributions en secours et médicaments de ces « femmes pour lesquelles la charité est le premier devoir et le plus impérieux besoin<sup>5</sup> ». C'est enfin dans un autre ouvrage, *La Charité privée à Paris*, destiné à répondre au mot de Gambetta « le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » et au « vent d'athéisme<sup>6</sup> » qui parcourt le pays, qu'il fait longuement l'éloge des Petites Sœurs des Pauvres parmi toute la « bienfaisance anonyme ». À l'encontre des propos des librepenseurs, il réhabilite les congrégations religieuses, retirées des frivolités du monde pour accueillir en leurs maisons l'humanité souffrante dans un dévouement que seule la foi peut soutenir et où ces femmes remplissent leur fonction morale de mère auprès des malades et des pauvres.

Ces portraits souvent cités, parfois inexacts sur le plan canonique, dressent les contours des sœurs soignantes, figures charitables du quotidien. Ces femmes renoncent à la maternité biologique que le XIX<sup>e</sup> siècle a érigée en caractère essentiel de la féminité et soignent des pauvres, malades et mourants. Cette vocation féminine n'est pas propre au XIX<sup>e</sup> siècle mais s'étend alors considérablement sur fond d'une nouvelle pauvreté liée à l'industrialisation et à la croissance urbaine, des évolutions contrastées d'un catholicisme qui se féminise et où alternent phases de baisse et de reprise religieuse, et aussi d'une demande croissante de santé parmi la population. Aux ordres et congrégations issus de l'époque moderne s'ajoutent de nombreuses créations à partir de 1820. Elles couvrent le territoire, des villes aux campagnes jusqu'aux terres de mission et colonies, accompagnant les armées lors de conflits. La diversité de leurs engagements – écoles, prisons, hôpitaux, hospices, ouvriers, dispensaires, soins à domicile – conduit de nombreuses sœurs à investir des lieux publics, ceux des institutions municipales ou des rues de leur quartier, rompant la clôture traditionnellement associée aux religieuses. Dans un quotidien partagé entre activités charitables, tâches administratives et pratiques de piété, elles partagent un habit qui symbolise leur appartenance institutionnelle et façonne une manière d'être distincte dans la société. Entre les portraits des années 1840 et ceux du dernier tiers du siècle, se profile l'évolution de la place de ces congrégations dans la société, présentes dans toutes les institutions d'assistance publiques et privées, puis davantage assignées à la charité privée.

Dresser les contours du groupe des sœurs soignantes n'est pourtant pas évident puisque les termes de « charité » ou d'« hospitalière » recouvrent un ensemble de pratiques qui ne relèvent pas toutes du soin aux malades : certaines congrégations s'occupent d'enfants ou de prisonniers, d'autres sont à la fois soignantes et enseignantes ; par ailleurs toutes les sœurs de communautés hospitalières ne sont pas au contact des malades. Partir de la relation de soin entre les sœurs et les « pauvres malades » nous conduit ainsi à les chercher dans les lieux où ils et elles se trouvent – établissements hospitaliers, secours à domicile, congrégations hospitalières et charitables au service des pauvres – en excluant d'autres espaces où ces congrégations officient – asiles, ouvriers, prisons, maisons de correction – et d'autres activités – catéchisme, éducation – auxquelles elles peuvent s'adonner. Par-delà la diversité des publics (vieux ou malades), des institutions (privées ou publiques), des modalités de la prise en charge (en établissement ou à domicile) et de leur organisation

5. *Ibid.*, t. 4, p. 103-110 et p. 165.

6. DU CAMP Maxime, *La Charité privée à Paris*, Paris, Hachette, 1885.

(sœurs sans vœux, congrégations à supérieure générale ou religieuses, avec ou non une reconnaissance par l'ordinaire ou le pape) et de leur tradition religieuse (janséniste, augustinienne, vincentienne, assomptionniste), ces femmes partagent un engagement commun : celui de venir en aide aux pauvres de la capitale par le soin.

## L'âge d'or des congrégations parisiennes au service des pauvres

Ces sœurs soignantes font partie des « bonnes sœurs<sup>7</sup> » dont le XIX<sup>e</sup> siècle est l'âge d'or. Si certaines sont issues des ordres religieux, d'autres, plus nombreuses, appartiennent à des congrégations à supérieure générale, forme dominante de vie religieuse pour les femmes au XIX<sup>e</sup> siècle dans le prolongement d'une révolution silencieuse qui s'est faite aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ; elles offrent des visages variés à ce « catholicisme au féminin » dont Claude Langlois a souligné l'ampleur et la diversité<sup>8</sup>. Manifeste en pays catholiques européens, ce phénomène est particulièrement marqué en France : entre la fin du XVIII<sup>e</sup> et la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, près de 400 congrégations sont fondées et 200 000 femmes entrent dans un noviciat entre 1800 et 1880. Si les fondations sont majoritairement de congrégations enseignantes et qu'une partie sont mixtes – éducation et soin –, les hospitalières sont les premières à être reconnues après la Révolution française et sont les premières recruteuses au début du siècle et dans la première décennie du Second Empire<sup>9</sup>. À Paris, on retrouve tant des congrégations fondées sous l'Ancien Régime comme les Filles de la Charité (1633), les Filles de la Sagesse (1703), les Sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve (1661) ou les Sœurs de Sainte-Marthe (XVII<sup>e</sup> siècle) que les Augustines, communauté autonome présente à l'Hôtel-Dieu depuis le Moyen Âge. Le succès du modèle congréganiste au XIX<sup>e</sup> siècle n'est pas propre au catholicisme – des diaconesses protestantes vouées au service des pauvres prospèrent également<sup>10</sup> – et opère à ses marges : les Sœurs de Sainte-Marthe n'ont pas de supérieur, ne se soumettent pas à l'ordinaire, elles « se consacrent librement et sans vœux, sous la direction d'une supérieure<sup>11</sup> » même si leurs règlements empruntent à la vie congréganiste. Les congrégations assurent le service d'établissements publics de soin (hôpitaux, hospices, bureaux de bienfaisance) comme personnel d'encadrement et de service soignant. Si les Augustines n'officient que dans les hôpitaux, les Filles de la Charité et les Sœurs de Sainte-Marthe participent aussi aux secours à domicile. Toutes ces institutions publiques sont placées à Paris sous la tutelle du Conseil général des hospices (créé en 1801) puis de l'Assistance publique à partir de 1849<sup>12</sup>. Au XIX<sup>e</sup> siècle,

7. LANGLOIS Claude, *Catholicisme, religieuses et société. Le temps des bonnes sœurs*, Paris, Desclée de Brouwer, 2010.

8. Voir l'*État général des congrégations religieuses de femmes* (1808) et LANGLOIS Claude, *Le catholicisme au féminin. Les congrégations françaises à supérieure générale au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Cerf, 1984, p. 67-110.

9. LANGLOIS Claude, *Le catholicisme au féminin...*, *op. cit.*, p. 532-539.

10. BAUBÉROT Jean, « De la femme protestante », in Georges DUBY et Michelle PERROT (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, t. IV : *Le XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Plon, 1991, p. 241-249.

11. AAP, 156 Foss, décret impérial contenant Brevet d'institution des Sœurs de Sainte-Marthe de Paris, et approbation de leurs Statuts.

12. Les douze bureaux de charité sont créés par la loi du 7 frimaire an V. Le Conseil général des hospices dirige de manière centralisée les hospices (1<sup>re</sup> division) et hôpitaux (2<sup>e</sup> division) parisiens ainsi que les secours à domicile (4<sup>e</sup> division) : ERMAKOFF Antoine, *Le conseil général d'administration des hospices civils de Paris : science d'administration des hôpitaux et médecine clinique (1801-1832)*, thèse d'épistémologie et histoire des sciences, université Paris 7, 2012. En 1816 un arrêté ministériel réorganise le service en assignant un bureau de charité par arrondissement et un nombre de maisons de charité variable en fonction des besoins et du nombre de pauvres : FOSSEYEUX Marcel, *Les maisons de secours à Paris dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Berger-Levrault, 1913 ; DÉMIER Francis,

les congrégations hospitalières bénéficient d'un régime de tolérance et incarnent l'esprit concordataire : celui d'une Église contrôlée par l'État, reconnue pour son utilité sociale et qui doit contribuer à moraliser la société. Elles sont l'une des figures du renouveau charitable que connaît la France dès la Restauration et plus encore sous la monarchie de Juillet, dont les initiatives de laïques sont plus connues<sup>13</sup>. Des congrégations se créent au XIX<sup>e</sup> siècle pour répondre à deux nouveaux besoins insuffisamment pris en charge par les pouvoirs publics<sup>14</sup> : le soin à domicile et le soin des vieillards. Parmi la vingtaine de congrégations spécialisées dans la garde des malades fondées entre 1820 et 1880, deux sont parisiennes : le Bon-Secours de Paris (1821-1824) et les Petites Sœurs de l'Assomption (1864). Si la première sert de modèle aux autres, elle soigne autant les riches que les pauvres. Nous lui avons donc préféré la seconde qui appartient à la deuxième génération de garde-malades et se consacre exclusivement aux malades pauvres. À la créativité congréganiste des garde-malades s'oppose l'unique fondation pour le soin des vieillards, celle des Petites Sœurs des Pauvres en 1839 – même si d'autres congrégations incluent ce soin dans leurs œuvres. Fondée par Jeanne Jugan en Bretagne et destinée à recueillir les vieillards dans des asiles, elle connaît un succès fulgurant et s'implante à Paris en 1849.

Étudier ces congrégations soignantes, la vocation de ces femmes et leurs activités auprès des populations pauvres de la capitale s'inscrit dans plusieurs chronologies, et les bornes retenues pour cette étude ne sauraient être absolues pour chacun des aspects abordés. La volonté de croiser les problématiques à partir du cas parisien, mais aussi de s'inscrire dans le temps long pour saisir des mutations sociales, culturelles et religieuses, a présidé au choix de commencer au début des années 1830 et de s'arrêter à la date symbolique de 1908 qui correspond au départ des Augustines de l'Hôtel-Dieu. Cette période correspond au « monde plein » des congrégations charitables. Certes, les hospitalières sont présentes dès le Directoire et reconnues officiellement sous l'Empire, et ce n'est que dans les années 1960 que les sœurs quittent massivement les hôpitaux en France. Cependant, malgré la rupture définitive du Trône et de l'Autel en 1830 où se manifeste un anticléricisme qui ne dit pas encore son nom<sup>15</sup>, s'ouvre une nouvelle conjoncture politique, religieuse et sociale qui donne sa place aux sœurs soignantes dont le dévouement apparaît au grand jour lors de l'épidémie de choléra de 1832. Paris est bien un terrain de choix pour étudier leur action. Ville en forte croissance démographique (550 000 habitants en 1801, 1 million en 1846, 2 millions 1876, 2,5 millions en 1899), elle est le lieu emblématique de la misère où explose la question sociale au début des années 1830 sous le double coup de la

« L'organisation administrative de l'Assistance publique de Paris au XIX<sup>e</sup> siècle », in Claire BARILLÉ et Francis DÉMIER (dir.), *Les maux et les soins. Médecins et malades dans les hôpitaux parisiens au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Action artistique de la Ville de Paris, 2007, p. 303-314.

13. Entre autres : DUPRAT Catherine, *Le temps des philanthropes. La philanthropie parisienne des Lumières à la monarchie de Juillet*, t. 1, Paris, Éditions du CTHS, 1993, et *Usage et pratiques de la philanthropie. Pauvreté, action sociale et lien social, à Paris, au cours du premier XIX<sup>e</sup> siècle*, 2 vol., Paris, Association pour l'étude de l'histoire de la sécurité sociale, 1996 ; CHAPPEY Jean-Luc, CHRISTEN Carole et MOULLIER Igot (dir.), *Joseph-Marie de Gérando (1772-1842). Connaître et réformer la société*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014 ; BREJON DE LAVERGNÉE Matthieu, *La Société de Saint-Vincent-de-Paul au XIX<sup>e</sup> siècle (1833-1871). Un fleuron du catholicisme social*, Paris, Cerf, 2008.

14. LANGLOIS Claude, *Le catholicisme au féminin...*, op. cit., p. 494-495.

15. Ce mot apparaît dans la seconde moitié du siècle, LALOUETTE Jacqueline, « Anticléricalisme », in Benoît PELLISTRANDI (dir.), *L'histoire religieuse en France et en Espagne*, Madrid, Casa de Velázquez, 2004, p. 333-352 ; RÉMOND René, *L'anticléricalisme en France de 1815 à nos jours*, Paris, Fayard, nouv. éd., 1999.

participation populaire à la révolution de Juillet et du choléra. Paris cristallise les regards inquiets des enquêteurs sociaux hygiénistes et des élites face à cette nouvelle forme de pauvreté liée à l'urbanisation et l'industrialisation ; ces classes « laborieuses », miséreuses et victimes de nombreuses pathologies deviennent « dangereuses » dans une capitale considérée comme malsaine<sup>16</sup>. Parmi les figures de proue qui, en milieu catholique, se penchent sur la question sociale, le vicomte Armand de Melun (1807-1877) est converti à la charité et initié à la visite des pauvres en 1838 par Rosalie Rendu, Fille de la Charité, sœur servante de la maison de secours du quartier Mouffetard (XII<sup>e</sup> arrondissement). Dès le premier XIX<sup>e</sup> siècle, les initiatives charitables et philanthropiques se multiplient pour affronter une pauvreté urbaine insuffisamment prise en charge par la bienfaisance publique, et Paris s'affirme tout au long du siècle comme une capitale de la charité même si l'essor des œuvres est aussi notable dans d'autres villes européennes<sup>17</sup>. Ce dynamisme charitable accompagne la lente affirmation d'une politique sociale publique, tel que l'a montré l'histoire institutionnelle et politique de la charité et de l'assistance<sup>18</sup>. Dans la lignée des travaux de Christian Topalov qui étudient ce « concordat charitable » sous la Troisième République à partir des réseaux d'hommes et femmes d'œuvres et des institutions<sup>19</sup>, nous avons voulu centrer le regard sur les femmes qui font vivre voire, pour l'Église catholique, incarnent, ces institutions publiques et privées. Dans le sillage d'une histoire religieuse et d'une histoire sociale de l'assistance renouvelées par les approches locales<sup>20</sup>, la capitale, aux frontières élargies en 1860, offre un observatoire de choix des pratiques charitables et assistantielles où l'on peut saisir une diversité d'ancrages territoriaux et institutionnels tout en rendant compte des rapports sociaux du quotidien et de la relation de soin. Articuler différentes échelles, de la ville-capitale au domicile en passant par le quartier et la paroisse, permet de saisir une diversité de situations et d'expériences où se construisent et s'éprouvent des vocations soignantes.

Ville d'affirmation du pouvoir médical regroupant un réseau dense d'établissements hospitaliers et de bienfaisance, Paris confie ses hôpitaux et hospices aux sœurs, à l'exception de quelques grands établissements (Bicêtre, la Salpêtrière, des maternités) desservis par des laïcs. Tout au long du siècle, comme l'ont souligné les travaux de Jacques Léonard et Olivier Faure, les sœurs participent à la médicalisation de la société

16. PERROT Michelle, *Enquêtes sur la condition ouvrière en France*, Paris, Hachette, 1972 ; MARCHAND Bernard, *Paris, histoire d'une ville, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 1993, p. 34-35 ; CHEVALIER Louis, *Classes laborieuses et classes dangereuses pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Plon, 1958 ; JARRIGE François et LE ROUX Thomas, « Naissance de l'enquête : les hygiénistes, Villermé et les ouvriers autour de 1840 », in Éric GEERKENS et al. (dir.), *Les enquêtes ouvrières dans l'Europe contemporaine*, Paris, La Découverte, 2019, p. 39-52.

17. Paris se distingue par la diversité de ses œuvres et leur nombre sans commune mesure avec les autres villes françaises : MAURER Catherine, *La ville charitable : les œuvres sociales catholiques en France et en Allemagne au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Cerf, 2012 ; BULTZINGSLOEWEN Isabelle von et PELLETIER Denis (dir.), *La charité en pratique. Chrétiens français et allemands sur le terrain social, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1999.

18. BEC Colette, *Assistance et République. La recherche d'un nouveau contrat social sous la Troisième République*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1994, et *L'assistance en démocratie : les politiques assistantielles dans la France des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Belin, 1998.

19. TOPALOV Christian (dir.), « Paris, "capitale de la charité" à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle », *Histoire urbaine*, vol. 52, n° 2, 2018.

20. CHATELAN Olivier, « Villes et territoires », in Bruno DUMONS et Christian SORREL (dir.), *Le catholicisme en chantiers, France, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 99-110 ; DUMONS Bruno, « Villes et christianisme dans la France contemporaine. Historiographies et débats », *Histoire urbaine*, 2/2005, n° 13, p. 155-166 ; BRODIEZ-DOLINO Axelle, *Combattre la pauvreté : vulnérabilités sociales et sanitaires de 1880 à nos jours*, Paris, CNRS Éditions, 2013.

française<sup>21</sup>. Leur rôle soignant les place dans une position ambivalente dans le second XIX<sup>e</sup> siècle. À partir des années 1860, le catholicisme est mis en cause sur le plan social et idéologique en particulier par l'affirmation de la science, glorifiée par l'anticléricalisme<sup>22</sup>. Le *Progrès médical*, fer de lance de cette guerre contre l'Église catholique, est dirigé par le médecin Désiré-Magloire Bourneville dont on sait la part qu'il a prise au débat sur la laïcisation des hôpitaux<sup>23</sup>. À cet égard, Paris est un terrain d'étude singulier. À la différence de leurs compagnes enseignantes, les sœurs soignantes sont moins inquiétées car c'est l'éducation et non le soin qui est au cœur de la politique anticléricale républicaine, même si certaines, non autorisées, sont concernées par les mesures anticongréganistes de la loi de 1901<sup>24</sup>. La laïcisation hospitalière est une mesure locale, décidée par les commissions des hôpitaux et les conseils municipaux ; sa réalisation, sa temporalité et son ampleur sont donc variées sur le territoire national. À Paris comme dans quelques autres grandes villes – Marseille, Bordeaux, Lille – médecins et conseillers municipaux amorcent une laïcisation hospitalière qui précède la bataille scolaire. Commencée en 1878 en même temps qu'ouvrent les premiers cours laïques pour infirmières dans la capitale<sup>25</sup>, elle est achevée, à quelques exceptions près, en 1908. Ailleurs, les sœurs restent le plus souvent nécessaires au fonctionnement des hôpitaux publics et leur départ est bien souvent davantage lié au tarissement des vocations plutôt qu'à la volonté des édiles dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle<sup>26</sup>.

Entre vocation religieuse et utilité sociale, tolérance et crispation anticléricale, le soin des sœurs est un observatoire de la place que la société donne au religieux comme du rapport que les sœurs entretiennent avec le monde. Étudier les sœurs soignantes parisiennes entre 1830 et le début du XX<sup>e</sup> siècle s'inscrit ainsi dans la question classique du rapport paradoxal du catholicisme à la modernité<sup>27</sup>, tant dans ses implications religieuses que sociales, politiques et scientifiques. Condamnée formellement par le *Syllabus* de Pie IX en 1864, la modernité s'envisage comme l'avènement d'un monde

21. LÉONARD Jacques, « Femmes, religion et médecine. Les religieuses qui soignent en France au XIX<sup>e</sup> siècle », *Annales ESC*, 5, 1977, p. 887-907 ; FAURE Olivier, « Les voies multiples de la médicalisation », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. 43, n° 4, octobre-décembre 1996, p. 575.

22. LÉONARD Jacques, *La médecine entre les savoirs et les pouvoirs : histoire intellectuelle et politique de la médecine française au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier, 1981 ; LALOUETTE Jacqueline, *La République anticléricale, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Seuil, 2002, p. 227-299.

23. Dans les années 1860, Désiré Bourneville est externe puis interne dans différents hôpitaux de Paris desservis par des congrégations religieuses. Conseiller municipal du 5<sup>e</sup> arrondissement de Paris de 1876 à 1883, il est ensuite député radical-socialiste de la Seine de 1883 à 1889. POIRIER Jacques et SIGNORET Jean-Louis (dir.), *De Bourneville à la sclérose tubéreuse : une époque, un homme, une maladie*, Paris, Flammarion, 1991 ; GALANOPOULOS Philippe, *Le docteur Bourneville, l'hystérie et l'anticléricalisme au début de la Troisième République. Un médecin à l'assaut des superstitions et des croyances religieuses*, thèse d'histoire, université de Versailles-Saint-Quentin, 2005 ; PIERA Jean-François, *Histoire de la laïcisation des hôpitaux de l'Assistance publique vue à travers le Progrès médical de 1873 à 1893*, thèse de médecine, université Paris 12-Créteil, 1979.

24. LALOUETTE Jacqueline et MACHELON Jean-Pierre (dir.), *Les congrégations hors la loi ? Autour de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901*, Paris, Letouzey et Ané, 2002 ; MACHELON Jean-Pierre, *La République contre les libertés ? Les restrictions aux libertés publiques de 1879 à 1914*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1976 ; CABANEL Patrick et DURAND Jean-Dominique (dir.), *Le grand exil des congrégations religieuses françaises, 1901-1914*, Paris, Cerf, 2005.

25. Il faut aussi compter avec l'expérience bordelaise du Dr Anna Hamilton : DIÉBOLT Évelyne, *La maison de santé protestante de Bordeaux, 1863-1934. Vers une conception novatrice des soins et de l'hôpital*, Toulouse, Érès, 1990 ; LEROUX-HUGON Véronique, *Des saintes laïques, les infirmières à l'aube de la Troisième République*, Paris, Éditions Sciences en situation, 1992 ; SCHULTHEISS Katrin, *Bodies and Souls: Politics and the Professionalization of Nursing in France, 1880-1922*, Cambridge, Harvard University Press, 2001.

26. LALOUETTE Jacqueline (dir.), *L'hôpital entre religions et laïcité du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Letouzey et Ané, 2006.

27. PELLETIER Denis, *Les catholiques en France de 1789 à nos jours*, Paris, Albin Michel, 2019, p. 76-108.

désenchanté<sup>28</sup>, dont le détachement religieux urbain apparaît comme le symbole le plus flagrant aux yeux des catholiques qui voient dans la ville un terrain à reconquérir. Ville refuge des congrégations au début du siècle<sup>29</sup>, Paris est à la fois un territoire de la « déchristianisation » et de la libre-pensée – comme d’autres, mais avec ses quartiers emblématiques comme Belleville<sup>30</sup> – et une terre de mission et d’affirmation pour l’Église catholique qui fait bâtir de nombreuses églises, multiplie les œuvres et voue la France au Sacré-Cœur<sup>31</sup>. La « déchristianisation » de la société française est d’ailleurs à nuancer si l’on considère le rôle social de la religion, intrinsèquement lié à la morale durant les deux premiers tiers du siècle<sup>32</sup> et les multiples formes de vitalité religieuse dont les congrégations sont l’un des signes et des fers de lance. Les sœurs participent ainsi au développement de la piété mariale, l’une des formes de la féminisation du catholicisme qui marque le xix<sup>e</sup> siècle : la Compagnie<sup>33</sup> des Filles de la Charité est à l’origine de la « médaille miraculeuse » après les apparitions à Catherine Labouré au séminaire de la rue du Bac à Paris en 1830<sup>34</sup>, et elle crée les Enfants de Marie (1838), association pieuse destinée à encadrer les jeunes filles dans les paroisses et les écoles et les préparer à la première communion<sup>35</sup>. Par ailleurs, même dans le second xix<sup>e</sup> siècle, l’étude des pratiques thérapeutiques et religieuses comme des acteurs et actrices du soin met en lumière des ponts entre science et foi<sup>36</sup>. À regarder vivre les congrégations, elles s’inscrivent bien dans cette tension propre au catholicisme du xix<sup>e</sup> siècle qu’a analysée Michel Lagrée : l’intransigeance de principe et le respect des traditions ne l’empêchent pas de se moderniser et de s’adapter aux évolutions sociales, culturelles et techniques<sup>37</sup>. Et c’est peut-être à Lourdes, bourgade pyrénéenne des apparitions à Bernadette Soubirous en 1858, devenue le premier lieu de pèlerinage marial français que les Petites Sœurs de l’Assomption accompagnent en train, que se manifeste, non sans débats, cette alliance de la modernité médicale et technique et de la foi<sup>38</sup>. Ces congrégations soignantes prennent place dans un monde en voie de sécularisation et de réenchantement qu’elles contribuent à façonner et qui les transforme. En suivant les sœurs dans les espaces où elles prodiguent du soin, en éclairant la diversité de leurs

28. FUREIX Emmanuel et JARRIGE François, *La Modernité désenchantée : relire l’histoire du xix<sup>e</sup> siècle français*, Paris, La Découverte, 2015.

29. LANGLOIS Claude, *Le catholicisme au féminin...*, op. cit., p. 404 et p. 485.

30. JACQUEMET Gérard, « Déchristianisation, structures familiales et anticléricalisme. Belleville au xix<sup>e</sup> siècle », *Archives de sciences sociales des religions*, n° 57, janvier-mars 1984, p. 69-82.

31. BOUDON Jacques-Olivier, *Paris, capitale religieuse sous le Second Empire*, Paris, Cerf, 2001.

32. Les rythmes, l’ampleur et le terme même de « déchristianisation » font débat : LE BRAS Gabriel, « Déchristianisation : mot fallacieux », *Cahiers d’histoire publiés par les universités de Clermont-Lyon-Grenoble*, t. IX, Grenoble, 1964, p. 92-97 ; LE GOFF Jacques et RÉMOND René (dir.), *Histoire de la France religieuse*, t. 3 : Philippe JOUTARD (dir.), *Du roi Très Chrétien à la laïcité républicaine : xviii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 2001 (1991).

33. L’emploi de ce terme par la suite désignera toujours les Filles de la Charité.

34. BOULET Joachim et BOUTRY Philippe, *Un signe dans le ciel. Les apparitions de la Vierge*, Paris, Grasset, 1997.

35. ROMAN-GALÉAZZI Hélène, « Les Enfants de Marie Immaculée », *Rives nord-méditerranéennes*, 21 | 2005, [https://doi.org/10.4000/rives.500], mis en ligne le 19 janvier 2006, consulté le 28 avril 2021.

36. GUILLAUME Pierre, *Médecins, Église et foi depuis deux siècles*, Paris, Aubier, « Collection historique », 1990 ; GUILLÉMAIN Hervé, *Diriger les consciences, guérir les âmes : une histoire comparée des pratiques thérapeutiques et religieuses, 1830-1939*, Paris, La Découverte, 2006, et id., « Les débuts de la médecine catholique en France », *Revue d’histoire du xix<sup>e</sup> siècle*, n° 26-27, 2003, p. 227-258.

37. LAGRÉE Michel, « Religion et monde moderne », in Benoît PELLISTRANDI, *L’histoire religieuse en France et en Espagne*, op. cit., p. 471-487, et LAGRÉE Michel, *La bénédiction de Prométhée. Religion et technologie (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Fayard, 1999.

38. HARRIS Ruth, *Lourdes: Body and Spirit in the Secular Age*, Londres, Penguin Books, 1999, trad. Marie-Lise Hiaux-Heitzmann, *Lourdes : la grande histoire des apparitions, des pèlerinages et des guérisons*, Paris, JC Lattès, 2001.

liens avec le monde de la charité et les institutions publiques mais aussi dans l'Église catholique, en portant attention à leur façon d'être au monde au quotidien, on verra comment les sœurs tentent de répondre aux défis sociaux, religieux et médicaux du siècle.

## Derrière le voile des sœurs soignantes

« Dévoilées<sup>39</sup> » dans leurs missions éducatives et missionnaires, les sœurs du XIX<sup>e</sup> siècle restent moins connues dans leurs spécificités hospitalières<sup>40</sup> et encore moins comme des travailleuses dans la société française. Certes, l'histoire des professions soignantes n'oublie pas le legs des religieuses mais produit un discours généralisant même s'il évoque la diversité d'attitudes possibles<sup>41</sup>. Peu ou prou, les historiens s'accordent sur quelques constats : centrales dans le personnel hospitalier au XIX<sup>e</sup> siècle comme surveillantes et soignantes, elles sont en tant que groupe l'objet de critiques et de louanges, et leur départ des hôpitaux donne lieu à la création et à l'affirmation de la profession d'infirmière qui, tout en gardant des héritages de ces devancières religieuses, marque une étape de la sécularisation de la société. Les études sur les hôpitaux et bureaux de bienfaisance de l'Assistance publique mettent l'accent sur les rapports des religieuses avec l'administration<sup>42</sup>. Dans la lignée des monographies de congrégations et d'établissements, le renouveau historiographique autour de l'histoire sociale et culturelle des maladies, de la psychiatrie ou de la prise en charge de la vieillesse fait place aux congrégations tant masculines que féminines<sup>43</sup>. En s'appuyant sur ces travaux, la démarche adoptée ici est autre : regroupant plusieurs communautés et différents types d'établissements, elle cherche à explorer la diversité des façons d'être et de travailler comme religieuse dans les institutions de soin au XIX<sup>e</sup> siècle. Incrire les sœurs dans la spécificité de leur congrégation et les lieux précis où elles soignent permet de mieux comprendre le fonctionnement quotidien des hôpitaux et la constitution des métiers féminins du soin.

Attentive aux traditions religieuses, cette histoire n'est donc ni une monographie, ni une histoire comparée des congrégations, ni une histoire de toutes celles et ceux qui

39. ROGERS Rebecca, « Retrograde or Modern? Unveiling the Teaching Nun in Nineteenth-Century France », *Social History*, 23, 1998, p. 146-164. Pour un bilan historiographique : ROGERS Rebecca, « Le catholicisme au féminin : Thirty Years of Women's History », *Historical Reflections*, 39/1, Spring 2013, p. 82-100.

40. Ce n'est pas le cas pour l'Ancien Régime : DINET-LECOMTE Marie-Claude, *Les sœurs hospitalières en France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Honoré Champion, 2005 ; JONES Colin, *The Charitable Imperative: Hospitals and Nursing in Ancien Regime and Revolutionary France*, New York, Routledge, 1989.

41. CHEVANDIER Christian, « Infirmières et sœurs dans les hôpitaux français au XX<sup>e</sup> siècle : sécessions, transmissions, héritages », in Jacqueline LALOUETTE (dir.), *L'hôpital entre religions et laïcité*, op. cit., p. 136, et CHEVANDIER Christian, *Infirmières parisiennes : 1900-1950. Émergence d'une profession*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2011 ; DIÉBOLT Évelyne et FOUCHÉ Nicole, *Devenir infirmière en France, une histoire atlantique? (1854-1938)*, Paris, Publibook, 2011, p. 91-94 ; KNIEBIEHLER Yvonne, LEROUX-HUGON Véronique, DUPONT-HESS Odile et TASTAYRE Yolande, *Cornettes et blouses blanches : les infirmières dans la société française 1880-1980*, Paris, Hachette, 1984 ; LEROUX-HUGON Véronique, *Des saintes laïques, les infirmières à l'aube de la Troisième République*, op. cit., p. 26-44.

42. BARILLÉ Claire, *Soigner et guérir. Des hôpitaux pour les travailleurs parisiens dans le second XIX<sup>e</sup> siècle*, thèse d'histoire, université Paris-Ouest Nanterre-La Défense, 2007 ; FELKAY Christian, *Les bureaux de bienfaisance à Paris de 1796 à 1860*, thèse d'histoire, université Paris 10, 2011 ; DINET-LECOMTE Marie-Claude (dir.), *Les hôpitaux, enjeux de pouvoir : France du Nord et Belgique, IV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Villeneuve-d'Ascq, Revue du Nord, coll. « Histoire », 2008.

43. Sur les asiles et la congrégation masculine de Saint-Jean de Dieu, voir les travaux d'Hervé GUILLEMAIN. Plusieurs contributions s'intéressent aux religieuses dans FAURE Olivier et DELPAL Bernard (dir.), *Religions et enfermements (XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005.

prodiguent des soins aux pauvres. Si l'approche monographique ou par famille spirituelle constitue un axe de recherche fécond sur les communautés religieuses<sup>44</sup>, nous choisissons cependant de penser ensemble plusieurs congrégations que les traditions religieuses distinguent. Ce faisant, le critère religieux est une des variables d'explication de leur présence au monde et nous tenterons d'envisager la multiplicité des formes qu'un catholicisme engagé dans le siècle peut prendre. Si l'on peut dégager des lignes de forces communes aux sœurs soignantes parisiennes et observer des singularités, nous n'étudions pas ces congrégations sous tous leurs aspects et choisissons ce qu'elles ont de plus révélateur, commun ou singulier dans leurs pratiques soignantes et religieuses. Les archives disponibles ne permettent d'ailleurs pas un traitement équivalent de toutes, mais les points communs sont assez significatifs pour former un ensemble cohérent. La féminisation des cadres du catholicisme au XIX<sup>e</sup> siècle, mise en lumière par les travaux de Claude Langlois<sup>45</sup>, est ici examinée en croisant la religion, le genre et le soin. Ces trois entrées définissent les contours du groupe de ces femmes qui partagent une vie religieuse communautaire et un apostolat soignant auprès des pauvres, mais ce sont aussi des grilles d'analyse du monde social dans lequel elles se meuvent au quotidien.

Une histoire religieuse sans mobiliser le genre ne paraît plus « possible », et Matthieu Brejon de Lavergnée et Magali della Sudda soulignent que « le genre comme outil d'analyse pour l'histoire religieuse » et peut-être plus encore « le religieux comme catégorie opératoire d'une histoire du genre<sup>46</sup> » sont insuffisamment abordés. Ce croisement est pourtant nécessaire pour discuter la féminisation de la religion<sup>47</sup>, mais aussi pour porter attention aux formes de construction et d'expression religieuse des féminités et des masculinités<sup>48</sup>. Par ailleurs, en s'appuyant sur la définition de Joan Scott du genre comme « un élément constitutif des rapports sociaux fondé sur des différences perçues entre les sexes » mais aussi une « façon première de signifier des rapports de pouvoir<sup>49</sup> », cette « catégorie utile de l'analyse historique » permet de décrypter tant les représentations féminines associées aux sœurs qui dessinent leur rôle social, que leurs rapports avec les autorités masculines (religieuses, médicales et

44. Outre les travaux nombreux sur les contemplatives, signalons pour le XIX<sup>e</sup> siècle, sans exhaustivité : BREJON DE LAVERGNÉE Matthieu, *Histoire des Filles de la Charité. La rue pour cloître (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Fayard, 2011, et *id.*, *Le temps des cornettes. Histoire des Filles de la Charité, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 2018 ; CHOLVY Gérard, *André Soulas et les Sœurs gardes-malades de Notre-Dame Auxiliatrice, 1845-1995*, Montpellier, université Paul-Valéry, 1995 ; CAFFIERO Marina, DE MAEYER Jan, FABRE Pierre-Antoine, MOSTACCIO Silvia et SERRA Alessandro (dir.), *Échelles de pouvoir, rapports de genre : femmes, jésuites et modèle ignatien dans le long XIX<sup>e</sup> siècle*, Louvain, Presses universitaires de Louvain, 2014.

45. Parmi l'abondante bibliographie de Claude LANGLOIS, « Essai d'ego-histoire. Du féminin dans le catholicisme contemporain », *Le continent théologique : explorations historiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 31-53.

46. BREJON DE LAVERGNÉE Matthieu et DELLA SUDDA Magali (dir.), *Genre et christianisme : plaidoyers pour une histoire croisée*, Paris, Beauchesne, 2015.

47. PASTURE Patrick, ART Jan et BUERMAN Thomas (dir.), *Gender and Christianity in Modern Europe: Beyond the Feminization Thesis*, Louvain, Presses universitaires de Louvain, 2012.

48. COVA Anne et DUMONS Bruno, *Femmes, genre et catholicisme. Nouvelles recherches, nouveaux objets (France XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Lyon, Chrétiens et sociétés, coll. « Documents et mémoire », n° 17, 2012 ; ROGERS Rebecca, « *Le catholicisme au féminin : Thirty Years of Women's History* », art. cité ; ROUSSEAU Sabine, « Vingt ans d'histoire religieuse des femmes et du genre en France » et HOEGAERTS Josephine, « Soldats dévots et saints combattifs. Regards sur l'historiographie anglophone et germanophone des masculinités religieuses (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) », in Matthieu BREJON DE LAVERGNÉE et Magali DELLA SUDDA, *Genre et christianisme : plaidoyers pour une histoire croisée*, *op. cit.*, respectivement p. 55-71 et p. 73-94.

49. SCOTT Joan, « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Cahiers du GRIF*, 1988 (1986), vol. 37, n° 1, p. 125-153.

administratives) et leurs propres pratiques de pouvoir en univers mixte ou féminin. À cet égard, la vie religieuse offre une forme singulière de féminité catholique ; en étudiant les représentations et les discours dans des situations données renseigne sur la capacité des sœurs à agir contre ou avec les contraintes qui leur sont imposées par leur sexe et/ou leur état. Par leur vie communautaire, elles s'inscrivent dans une des formes du célibat féminin au XIX<sup>e</sup> siècle alors même qu'elles sont absentes de ce type d'études<sup>50</sup>. Attentif à la construction des identités de genre et à la spécificité de la vocation religieuse, aux représentations et aux parcours de ces femmes, le travail de Rebecca Rogers a montré qu'entrer dans une congrégation enseignante ouvre aux femmes des perspectives professionnelles et une liberté d'action singulière dans la société<sup>51</sup>. En reformulant les questions posées sur les enseignantes<sup>52</sup> au monde du soin, en interrogeant leur mission soignante, leur appartenance religieuse et leur rôle de genre, nous tenterons d'apprécier la singularité des métiers et des carrières ouverts à ces femmes aux côtés de médecins et d'administrateurs, auprès d'hommes et de femmes qu'elles ont à secourir, soigner et encadrer en réévaluant l'emploi féminin au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>53</sup>. Nous tenterons d'éclairer *in fine* la façon dont les figures de la modernité laïque et soignante se sont construites.

Étudier le rôle soignant des sœurs nous conduit à mobiliser le *care*, et à interroger la fécondité de ses approches pour comprendre ces femmes et leurs activités. Si la traduction du terme *care* est problématique et fait débat en France<sup>54</sup> et que son usage en histoire est récent, cette notion permet de penser ensemble des activités (travail domestique, soins des personnes, grossesse et éducation des enfants) – et des dispositions morales et affectives (le dévouement, la sollicitude, le désintéressement) traditionnellement associées aux femmes et essentialisées, comme un travail incluant des savoirs et savoir-faire qui s'acquièrent et s'éprouvent<sup>55</sup>. La vocation des sœurs au service des pauvres recouvre ces différentes activités – la grossesse exceptée mais non la prise en charge des nourrissons –, et se définit par un ensemble de savoir-être et savoir-faire articulés à un discours religieux. Par ailleurs, cette vocation est massivement féminine au XIX<sup>e</sup> siècle, même si nous n'oublions pas qu'il existe aussi

50. Comme les « femmes seules », elles ne sont définies ni par leur statut matrimonial ni par leur fonction maternelle mais sans pour autant connaître la solitude : FARGE Arlette et KLAUSCH-ZUBER Christiane (dir.), *Madame ou Mademoiselle ? Itinéraires de la solitude féminine, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions Montalba, 1984.

51. ROGERS Rebecca, *Les bourgeoises au pensionnat : l'éducation féminine au XIX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.

52. ROGERS Rebecca, « L'histoire des enseignantes : identités et genre », *L'enseignement secondaire féminin et l'identité féminine soignante. Hommage à Françoise Mayeur*, Reims, CRDP de Champagne-Ardenne, 2009, p. 105-115.

53. PERROT Michelle, « Qu'est-ce qu'un métier de femmes ? », *Le Mouvement social*, n° 140, 1987, p. 3-8 ; SCHWEITZER Sylvie, « Les enjeux du travail des femmes », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2002/3, n° 75, p. 21-33.

54. Grand succès aux États-Unis, l'ouvrage de Carol Gilligan a été difficilement reçu en France, critiqué par des féministes pour sa vision essentialisante. Depuis, des travaux comme ceux de Joan Tronto contribuent à affirmer la neutralité du *care* tout en reconnaissant que les activités de *care* sont principalement exercées par des femmes et des catégories subalternes. GILLIGAN Carol, *In a Different Voice. Psychological Theory and Women's Development*, Cambridge, Harvard University Press, 1982 (trad. par Annie KWIATEK, *Une si grande différence*, 1986, rééd. revue *Une voix différente. Pour une éthique du care*, Paris, Flammarion, 2008) ; TRONTO Joan, « Au-delà d'une différence de genre. Vers une théorie du *care* » (1987), in Patricia PAPERMAN et Sandra LAUGIER (dir.), *Le souci des autres. Éthique et politique du care*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2011 ; GARRAU Marie et LE GOFF Alice, *Care, justice, dépendance. Introduction aux théories du care*, Paris, PUF, 2010.

55. MOLINIER Pascale, LAUGIER Sandra et PAPERMAN Patricia, *Qu'est-ce que le care ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité*, Paris, Payot, 2009.

des congrégations masculines vouées au soin<sup>56</sup>. Or, non seulement le *care* comme grille de lecture renouvelle l'histoire du genre en mettant en lumière les dynamiques sociales et sexuées des modalités du soin des autres, mais les congrégations soignantes du XIX<sup>e</sup> siècle participent pleinement à l'institutionnalisation du *care* comme prise en charge des vulnérabilités, entre familles, œuvres privées et État<sup>57</sup>. Mobiliser le *care* pour étudier la vocation soignante des sœurs a alors un intérêt double. D'une part, questionner la vocation des sœurs comme une disposition, un travail et une attitude mettant en jeu des affects au quotidien, et d'autre part envisager ce que le religieux fait au *care*. Comment la prise en compte du critère religieux, tant dans ses populations (les sœurs) que dans ses discours et dispositions (les valeurs, vertus, croyances) mises en œuvre dans la relation de soin vient-elle renouveler l'historicisation des professions et des activités que le *care* recouvre, mais surtout mettre au jour une façon singulière de prendre soin et de comprendre le soin ? Matthieu Brejon de Lavergnée propose la notion de « *care* charitable » pour comprendre la singularité de la « mystique active » des Filles de la Charité, et intègre l'éventail de leurs œuvres destinées aux plus vulnérables (hôpitaux, ouvroirs, asiles, écoles) à l'âge libéral de l'assistance en soulignant l'investissement émotionnel autour de la figure maternelle surtout auprès des enfants<sup>58</sup>. Notre étude s'ouvre à d'autres communautés mais se concentre sur la relation de soin dans une approche interactionniste, et porte attention tant aux sœurs qu'à celles et ceux qui sont l'objet de leurs soins. Elle ne s'étend pas à tous les services rendus par les sœurs de charité mais privilégie ceux à l'occasion de la maladie ou à l'approche de la mort. De ce soin des sœurs relèvent donc les activités thérapeutiques, tâches visant « rendre la santé à un malade » ainsi que les manières d'être liées à cette « attention qu'on a pour quelqu'un, [ce] service qu'on lui rend, [cette] peine qu'on prend pour lui », à ce qui relève du « souci, [de la] préoccupation<sup>59</sup> ». Cette approche nous conduit à questionner les pratiques et les vertus de la vie religieuse, situant et singularisant les sœurs parmi les multiples initiatives charitables du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce soin s'inscrit en effet dans les représentations et les pratiques de la *charité*, première vertu théologale s'adressant à tous les chrétiens mais dont le sens est renouvelé par les nouvelles formes de vie religieuse féminine au XIX<sup>e</sup> siècle. Celle-ci définit d'ailleurs son apostolat par le *service* des pauvres et décline, en fonction de cette activité qui fonde son identité, les vertus de la vie religieuse – la chasteté, l'humilité – qui doivent s'exprimer lors de la relation de soin. La vocation soignante des sœurs se prête donc à bien des égards à une approche par le *care* : par la nature d'activités inscrites dans une relation tournée vers les besoins d'autrui, par l'importance accordée aux manières d'être et de faire articulées à des valeurs et des vertus pour atteindre un idéal, et enfin par sa dimension féminine.

Si croiser le genre, le soin et le religieux permet de définir les sœurs soignantes et de bénéficier d'outils conceptuels pour analyser leurs représentations et leurs pratiques, cela permet aussi de saisir leur place singulière dans la société du XIX<sup>e</sup> siècle et vient éclairer le succès de ces vocations soignantes. Face aux prêtres et médecins, l'identité

56. GUILLEMAIN Hervé, « Médecine et religion au XIX<sup>e</sup> siècle. Le traitement moral de la folie dans les asiles de l'ordre de Saint-Jean de Dieu (1830-1860) », *Le Mouvement social*, n° 215, 2006/2, p. 35-49.

57. PLUMAUZILLE Clyde et ROSSIGNEUX-MÉHEUST Mathilde, « Le *care*, une "voix différente" pour l'histoire du genre », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2019/1, n° 49, p. 7-22.

58. BREJON DE LAVERGNÉE Matthieu, « Un *care* charitable ? Enquête sur le travail des religieuses en milieu urbain au XIX<sup>e</sup> siècle », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2019/1, n° 49 p. 69-92, et *id.*, *Le temps des cornettes...*, *op. cit.*, p. 149-184.

59. « Soins », LAROUSSE Pierre, *Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, t. 14, Paris, p. 817-818.

féminine des sœurs contraint leurs fonctions médicales et religieuses mais ouvre à d'autres savoirs et à une relation singulière auprès des malades de milieux populaires. Parmi les « femmes soignantes<sup>60</sup> » de leur temps – sages-femmes, femmes-qui-aident, infirmières – dans l'univers mixte du soin, l'état religieux des sœurs pose des interdits mais leur ouvre des possibles, comme celui d'exercer une autorité soutenue par les pouvoirs publics, ce qui vient d'ailleurs interroger le caractère subalterne traditionnellement associé aux travaux du *care*. Dans le monde des œuvres charitables et du catholicisme social, l'état religieux défini et encadré par l'institution offre un lieu de vie et des ressources, un apprentissage de savoir-être et de savoir-faire, qui construit leur identité et les rend disponibles et proches des classes populaires.

## Vocations soignantes : un travail social au quotidien

Faire l'histoire de la vocation et de la vie religieuse soignantes de ces femmes au XIX<sup>e</sup> siècle s'inscrit à la croisée d'une histoire sociale et culturelle du religieux telle que le proposait Philippe Boutry<sup>61</sup>, et d'une histoire qui s'intéresse aux liens entre « l'institution et le social<sup>62</sup> » renouvelée par l'histoire du quotidien, telle que l'a mise en œuvre Mathilde Rossigneux-Méheust pour saisir les « vies d'hospices<sup>63</sup> » du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette histoire est attentive à saisir, à partir des rapports sociaux, et au sein des différentes institutions où vivent les sœurs, la façon dont s'articulent croyances et pratiques, se construisent et se mettent en pratique les normes de la vie religieuse et les exigences du service soignant. À cet égard, soulignons notre dette à l'égard de Michel de Certeau, dont l'œuvre a en partie pour objectif d'« étudier la modernité dans sa pluralité comme nouvelle articulation historique de croire et de faire, uniquement saisissable dans une méthodologie respectueuse des pratiques quotidiennes<sup>64</sup> ». Les congrégations soignantes s'apparentent à ces groupes religieux dont les pratiques religieuses « se plient aux formes sociales<sup>65</sup> » devant l'urgence du faire. La demande sociale d'éducation et de santé à laquelle répondent les congrégations devient, au XIX<sup>e</sup> siècle, le principe même de leur reconnaissance institutionnelle par l'État et par l'Église catholique. Depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les nouvelles fondations mettent en effet davantage en avant leur utilité sociale plutôt que l'expérience spirituelle proposée par les religieux<sup>66</sup>. Cependant, les institutions religieuses tendent toujours à « introduire un écart “spécifiquement” chrétien<sup>67</sup> » dans la société, signalé ici par l'habit, la forme de vie collective et l'apostolat des sœurs. La diversité des communautés soignantes retenues, le souci de retrouver des parcours individuels tout en situant ces femmes

60. *Bulletin du Centre Pierre Léon d'histoire économique et sociale*, 1995, n° 2-3, « Femmes soignantes (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>) ».

61. BOUTRY Philippe, « De la sociologie religieuse à l'histoire sociale et culturelle du religieux », *Le Mouvement social*, n° 215, 2006/2, p. 3-8.

62. REVEL Jacques, « L'institution et le social », in Bernard LEPETIT (dir.), *Les formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*, Paris, Albin Michel, 1995, p. 85-113.

63. ROSSIGNEUX-MÉHEUST Mathilde, *Vies d'hospice. Vieillir et mourir en institution au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Champ Vallon, 2018.

64. MAIGRET Éric, « Les trois héritages de Michel de Certeau. Un projet éclaté d'analyse de la modernité », *Annales. Histoire, sciences sociales*, vol. 55, n° 3, mai-juin 2000, p. 512.

65. CERTEAU Michel de, « La formalité des pratiques. Du système religieux à l'éthique des Lumières (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) », in *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 2<sup>e</sup> éd., 2007 (1975), p. 195.

66. Nous remercions Philippe Lécrivain de nous avoir communiqué un texte inédit.

67. CERTEAU Michel de, « La formalité des pratiques. Du système religieux à l'éthique des Lumières (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) », art. cité, p. 198.

comme membres d'institutions, et enfin la volonté d'articuler discours et attitudes au quotidien nourrissent une démarche attentive à saisir la singularité des vies à la fois hors du monde et dans le monde, l'identité et la mission religieuse dans une société en voie de sécularisation, et à interroger la façon dont une dimension spirituelle doit transformer des manières d'être, de faire et d'écrire. Si cela revient à penser le religieux dans la société, nous portons tout autant attention aux logiques sociales et culturelles qui traversent le monde religieux. Plus que la prise en compte de l'ordre public qui s'impose aux congrégations<sup>68</sup>, nécessaire tant pour les conditions de la vie religieuse que dans le cadre quotidien des relations de travail où les sœurs doivent se soumettre à la législation hospitalière, il s'agit plutôt de saisir la façon dont les congrégations sont travaillées par le siècle et contribuent à le façonner.

En entrant en religion, ces femmes appartiennent à une institution qui définit ce qu'elles doivent être, régleme leurs pratiques et produit leur discours<sup>69</sup>. Les congrégations s'assimilent dans une certaine mesure aux « institutions totales » qui prennent en charge « tous les aspects de la vie sociale, en particulier les dimensions relationnelles essentielles à la construction de l'individu<sup>70</sup> ». À la croisée d'une histoire religieuse et d'une histoire institutionnelle saisie à partir des dynamiques relationnelles, étudier le quotidien des sœurs permet de reconsidérer la dimension normative de l'institution et de voir comment celle-ci se transforme par les acteurs qui l'incarnent et la font vivre. À la différence des clercs pour lesquels la littérature sur le sacerdoce abonde, le discours des congrégations sur leur faire reste peu présent et souvent édifiant. Néanmoins, les archives privées permettent d'approcher la vie religieuse dans une perspective d'histoire du quotidien telle que la proposait Alf Lüdtke en plaçant « au centre la pratique sociale des êtres humains » et la façon dont ils s'approprient leur univers, mais aussi dans leur routine qui est celle de la « soumission à un ordre<sup>71</sup> », très opératoire dans la vie réglée des sœurs. La voix de la soumission n'est pas la seule qui se fasse entendre : entre l'incorporation des normes et les pratiques de déviances<sup>72</sup>, toute une gamme d'appropriations, d'adaptations et d'évolutions se découvrent. Les dissonances repérées dans la mise en série des récits édifiants et celles, explicites, des sources du contrôle permettent de déceler des « arts de faire<sup>73</sup> » propres aux individus, aux époques et aux lieux. Ainsi, alors que toutes leurs actions comme leur vie doivent être réglées dans l'obéissance institutionnelle et orientées vers un idéal et Dieu, garants de leur salut, les sœurs sont loin d'être toutes et toujours de bonnes sœurs, conformes à la représentation de ce qu'elles doivent être.

La tentation de les associer à des univers cloîtrés est justifiée autant par l'idéal de séparation avec le monde régulièrement rappelé aux sœurs au XIX<sup>e</sup> siècle que par

68. POULAT Émile, « Vie religieuse et société laïque. Pour une histoire civile des congrégations », *Les congrégations religieuses et la société française d'un siècle à l'autre*, Paris, Don Bosco, 2004, p. 203-211.

69. Dans les communautés de contemplatives, l'écrit personnel est plus abondant. Les sœurs des communautés apostoliques écrivent peu sur elles et ne valorisent pas l'expérience spirituelle par l'écriture de soi. Dans les archives consultées, rien n'équivaut au *corpus* thérésien analysé par Claude Langlois ou aux biographies spirituelles.

70. REVEL Jacques, « L'institution et le social », art. cité, p. 101.

71. LÜDTKE Alf, « Qu'est-ce que l'histoire du quotidien et qui la pratique ? », *Des ouvriers dans l'Allemagne du XX<sup>e</sup> siècle : le quotidien des dictatures*, préface de Jacques Revel, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 281-285.

72. RAISON DU CLEUZIOW Yann, « Le couvent comme dispositif d'imposition de la vérité religieuse ». *Orthopraxie et orthodoxie dans la Province dominicaine de France durant l'après-guerre*, *Sociétés contemporaines*, n° 88, 2012/4, p. 73-98.

73. CERTEAU Michel de, *L'invention du quotidien*, t. 1 : *Arts de faire*, Paris, Gallimard, nouv. éd. 1990 (1980).

leur rôle prépondérant d'encadrement dans les institutions d'enfermement<sup>74</sup>. Certes, l'hospice et l'hôpital comme le couvent imposent une vie collective permanente et réglementée dans un cadre clos. Mais la remise en cause historique du schéma foucauldien qui fait du XIX<sup>e</sup> siècle celui d'un enfermement disciplinaire, ainsi que les travaux d'Erving Goffman, ouvrent des pistes pour analyser le quotidien de ces femmes instituées. D'une part ces institutions sont le lieu de contestations, de critiques et de résistances, s'ouvrent à la société environnante<sup>75</sup>; d'autre part les sœurs soignantes sortent des murs pour pratiquer la charité, tout comme des laïcs entrent dans leurs bâtiments – même si des nuances sont à apporter selon les congrégations, les espaces et les activités des sœurs. Entrer dans une congrégation apostolique revient à cet apparent paradoxe de « s'exclure du monde pour mieux le transformer<sup>76</sup> ». En dépit d'une conventualisation des congrégations, celles-ci incarnent bien la reconnaissance d'une vie religieuse pour des femmes hors d'une clôture monastique au XIX<sup>e</sup> siècle. La diversité des congrégations et des institutions analysées donne à voir la pluralité des formes d'expérience de la clôture et la façon dont l'idéal religieux s'adapte aux nécessités de l'apostolat au XIX<sup>e</sup> siècle. Comment la vie religieuse des sœurs et le soin qu'elles mettent en œuvre s'ajustent-ils aux idées et aux besoins du monde moderne, aux populations qu'elles côtoient, tout en incarnant une fidélité à l'idéal religieux? L'absence de clôture matérielle dans sa forme traditionnelle n'est plus incompatible avec l'accès à la vertu, même si l'esprit de clôture doit animer les congrégations, parce que l'Église « veut cependant que la séparation du monde, qui est le but essentiel que devait atteindre la clôture, soit obtenue par d'autres moyens<sup>77</sup> ». Ainsi, tout un ensemble d'apprentissages, de pratiques et d'attitudes définissent des manières de faire pour rendre compte de la distinction religieuse et de la rupture avec le monde, éprouvée par l'action charitable des sœurs. Être une sœur soignante revient à incarner dans la société et dans la relation avec autrui une identité institutionnelle de séparation : il y a là un des paradoxes de la manière de vivre de ces sœurs.

L'attention portée à la relation nous conduit à être attentive tant aux sœurs qu'à celles et ceux qu'elles soignent. À cet égard, nous interrogeons la façon dont l'identité des sœurs se construit à partir de la relation de service et de soin. Redonner une identité sociale à leurs malades, retrouver ce qui se joue pour eux dans cette prise en charge charitable est aussi, autant que faire se peut, une tentative de ce travail. Sans mener une étude systématique des populations soignées, qui dépasserait le cadre de cette étude, nous cherchons plutôt à restituer les modalités et les formes de la relation, à partir d'une confrontation entre les discours des sœurs sur « les pauvres » et la réalité sociale des quartiers et établissements parisiens. Cela interroge la place du religieux dans la vie quotidienne et les pratiques de soin de ces sœurs en milieux populaires, tout en ayant conscience que celui-ci n'est qu'un des sens de l'identité et de l'action des sœurs,

74. FAURE Olivier et DELPAL Bernard, « Retour sur les enfermements », in Olivier FAURE et Bernard DELPAL (dir.), *Religions et enfermements (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, op. cit., p. 24.

75. FAURE Olivier, « Les historiens face à l'institution totale », in Charles AMOUREUX et Alain BLANC, *Erving Goffman et les institutions totales*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 43-57; FAURE Olivier et DELPAL Bernard (dir.), *Religions et enfermements (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, op. cit.; HEULLANT-DONAT Isabelle, CLAUSTRE Julie, LUSSET Élisabeth et BRETSCHNEIDER Falk (dir.), *Enfermements*, t. II : *Règles et déréglés en milieux clos (IV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2015.

76. FAURE Olivier, « Les historiens face à l'institution totale », art. cité, p. 54.

77. « Clôture », *Dictionnaire de spiritualité, ascétique et mystique*, t. 2, Paris, Beauchesne, 1957, p. 1007.

qu'une dimension des pratiques et croyances populaires au moment du soin. Attentive à la dimension spirituelle et ses contenus, à ses déclinaisons dans les pratiques de piété et les comportements religieux<sup>78</sup> dont l'histoire n'est pas moins problématique<sup>79</sup>, nous posons comme légitime l'acte de croire comme celui de ne pas croire, de ne plus croire ou de croire un peu, de croiser des « modes de rationalité non contradictoire<sup>80</sup> » : croire à l'efficacité de la prière n'exclut pas le recours au médecin et inversement. Par ailleurs, les discours et pratiques religieuses n'ont pas qu'une finalité religieuse, tout comme les pratiques profanes peuvent être investies d'un sens religieux : il faut donc être attentif aux multiples sens et usages investis dans les pratiques et les croyances, tant pour les malades que pour les sœurs. C'est ainsi dans l'imbrication entre le religieux et le profane qu'il convient d'analyser la vocation soignante des sœurs, dans ses dimensions individuelles et collectives, spirituelles et matérielles, religieuses et professionnelles. La vocation soignante des sœurs ne se résume pas à opposer vie religieuse et activités temporelles : un discours d'ordre spirituel conditionne et donne sens à des pratiques sociales, comme des préoccupations temporelles affleurent à peine masquées dans des pratiques et croyances religieuses. En portant attention aux procédés de mise en récit, en restituant les univers de sens des sœurs et de leurs malades, et en tentant de retrouver les pratiques, tant dans ce qui relève de la vie religieuse que des situations de souffrance, de maladie et d'approche de la mort, nous portons attention à l'expérience vécue à l'appui d'une histoire des sensibilités et des émotions<sup>81</sup>. Dans une « société de plus en plus obsédée, fascinée, révoltée par le corps et le destin des individus<sup>82</sup> », et alors que s'affirme le discours médical sur le corps malade et, dans le dernier tiers du siècle, le discours libre penseur et athée sur la mort, quel est le sens du soin médical et religieux et du discours que les sœurs proposent dans les milieux populaires ?

## Dans les pas des sœurs

Pour analyser les vocations soignantes des sœurs de charité dans le Paris du XIX<sup>e</sup> siècle, dans leur quotidien et en prenant en compte la variété des ancrages institutionnels, il a fallu, à partir d'une vision générale de l'assistance parisienne et des congrégations charitables féminines, sélectionner des communautés et des établissements selon leurs spécificités et leur importance et s'assurer de l'accès aux archives privées. Croiser les sources publiques et privées est nécessaire pour combler leurs lacunes respectives, et faire varier les échelles et critères de l'analyse afin de saisir les univers de sens, de vie et l'évolution du soin des sœurs auprès des malades. Alors que les archivistes et historiens des hôpitaux et de la médecine invitent le chercheur à

78. BOUTRY Philippe, « De l'histoire des mentalités à l'histoire des croyances », *Le Débat*, 1988, n° 49, p. 11.

79. CUCHET Guillaume, *Faire de l'histoire religieuse dans une société sortie de la religion*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2013, p. 73.

80. BOUTRY Philippe, « Les mutations des croyances », in Jacques LE GOFF et René RÉMOND (dir.), *Histoire de la France religieuse*, t. 3 : *Du roi Très Chrétien à la laïcité républicaine : XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 442.

81. BERTRAND Régis et CAROL Anne, « Introduction », *Rives nord-méditerranéennes*, « Pour une histoire du corps. Péchés, maladie et mort », n° 22, 2005, [<http://journals.openedition.org/rives/502>], [<https://doi.org/10.4000/rives.502>], mis en ligne le 30 décembre 2008 ; DELUERMOZ Quentin, FUREIX Emmanuel, MAZUREL Hervé et QUALDI M'hamed, « Écrire l'histoire des émotions : de l'objet à la catégorie d'analyse », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, n° 47, 2013, p. 155-189.

82. FAURE Olivier, « Le regard des médecins », in Alain CORBIN, Jean-Jacques COURTINE et Georges VIGARELLO (dir.), *Histoire du corps*, t. 2 : *De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Seuil, 2005, p. 50.

consulter les sources des congrégations religieuses hospitalières pour les confronter aux fonds publics déposés à l'AP-HP, dans les archives départementales et nationales<sup>83</sup>, la démarche ici est double : partie des congrégations ayant ouvert leurs archives, nous avons ensuite cherché les traces laissées dans les fonds publics, tout en identifiant, à partir des institutions publiques, les congrégations nécessaires à notre étude.

Les congrégations soignantes féminines parisiennes du XIX<sup>e</sup> siècle sont identifiables en croisant les guides des sources et des ressources internes à l'Église catholique<sup>84</sup>, des répertoires charitables et le recensement du *Catholicisme au féminin* de Claude Langlois. L'accès aux archives privées, dont l'ouverture est récente mais inégale, est au cœur de cette étude<sup>85</sup>. La vie sociale de certaines (les Filles de la Charité ou les Petites Sœurs de l'Assomption) en est donc plus visible que pour d'autres (les Augustines, les Petites Sœurs des Pauvres). Certains fonds sont très succincts (la communauté de Sainte-Marthe disparue et dont les fonds sont à la bibliothèque de Port-Royal) ou d'autres abondants mais pour des congrégations peu présentes à Paris (Les Filles de la Sagesse). Les archives des ecclésiastiques masculins (Augustins de l'Assomption, Lazaristes) et de l'Église catholique (archives historiques de l'archevêché de Paris, et, au Vatican, la nonciature de Paris et la Congrégation des évêques et réguliers) sont peu disertes sur les congrégations au XIX<sup>e</sup> siècle mais offrent quelques compléments sur leurs statuts, constitutions et vœux des sœurs, ou quelques événements.

Liées par contrat avec l'administration, les sœurs ont laissé des traces dans les établissements de l'Assistance publique, dont les archives sont aujourd'hui principalement regroupées dans cette institution pour tous les grands hôpitaux et hospices parisiens et les bureaux de bienfaisance (et quelques-unes au Centre d'action sociale de la Ville de Paris). Pour retrouver les sœurs, les minces dossiers « personnel religieux » sont moins significatifs que les archives du fonctionnement et de la régulation de ces établissements : registres du personnel, de correspondance des directeurs d'hôpitaux et hospices ou encore circulaires administratives. Outre la gestion de ce personnel parmi d'autres, c'est au détour d'une mesure sur le choléra ou la pharmacie, du renvoi d'un serviteur, d'un conflit en salle des malades ou de la rénovation des bâtiments que les sœurs prennent corps, noms et fonctions, dans le quotidien des établissements de soin. Nous appuyant sur le travail de Claude Langlois, nous n'avons consulté que les fonds des Archives nationales liés à notre corpus, et les archives départementales de la Seine pour analyser les effets de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 sur les congrégations soignantes de la capitale. La presse et la documentation produites lors de la laïcisation éclairent les enjeux politiques de leur soin envers les pauvres. Enfin, des publications sur la bienfaisance et la charité, des romans et témoignages, informent à la fois le terrain charitable parisien et les attentes sociales envers ces soignantes.

83. LHEUREUX Rosine, « Les sources de l'histoire des hôpitaux parisiens au XIX<sup>e</sup> siècle », in Claire BARILLÉ et Francis DÉMIER (dir.), *Les maux et les soins. Médecins et malades dans les hôpitaux parisiens au XIX<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 19-28.

84. MOLETTE Charles, *Guide des sources de l'histoire des congrégations féminines françaises de vie active*, Paris, Éditions de Paris, 1974 ; HUREL Daniel-Odon (dir.), *Guide pour l'histoire des ordres et des congrégations religieuses, France, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Turnhout, Brepols, 2001 ; voir aussi l'Association des archivistes de l'Église de France, le site de la Conférence des religieux et des religieuses en France et, lorsqu'ils existent, les sites des congrégations religieuses. Un guide en ligne recensant les fonds ecclésiastiques privés (diocèses, congrégations, monastères et Centre national de l'Église de France) en France, est ouvert depuis octobre 2016 et progressivement enrichi.

85. Ces aspects sont plus développés dans notre thèse et l'article « Les archives des congrégations religieuses : nouvelles sources et nouveaux objets pour l'histoire sociale à l'époque contemporaine », *Mélanges de l'École française de Rome, Italie et Méditerranée modernes et contemporaines*, 2016, n° 128-2, [<https://journals.openedition.org/mefrim/3053>].

Ce travail repose surtout sur les archives de deux congrégations centrales dans les soins aux pauvres au XIX<sup>e</sup> siècle à Paris mais aussi en France et à l'étranger, et porteuses de traditions religieuses et d'apostolat différents : celles des Filles de la Charité, toujours en cours de classement, et celles des Petites Sœurs de l'Assomption. Les premières, fondées par Vincent de Paul, présentes depuis le XVII<sup>e</sup> siècle et appartenant à une famille religieuse emblématique du renouveau des œuvres charitables dès le premier XIX<sup>e</sup> siècle (avec la Société de Saint-Vincent-de-Paul et les Dames de la Charité), sont employées de nombreux hôpitaux et hospices et sont majoritaires dans les bureaux de bienfaisance de la capitale. La spécificité apostolique des secondes, la garde des malades pauvres à domicile, permet d'interroger une modalité particulière de soin dans une tradition religieuse significative du catholicisme social intransigeant du second XIX<sup>e</sup> siècle (la famille assomptionniste, très présente dans l'éducation, la presse et l'édition religieuse).

La richesse des archives privées, croisées le cas échéant avec les archives publiques, rend possible une histoire du quotidien des communautés soignantes en redonnant leur place et leur voix aux sœurs qui la font vivre (et dans une moindre mesure leurs malades), pour saisir la façon dont le soin construit leur vocation religieuse. Les rapports avec les pouvoirs publics ont suscité une importante documentation, des contrats passés avec les commissions administratives aux dossiers relatifs à la laïcisation de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Au corpus qui règle la vie religieuse (constitutions, règles, coutumiers, instructions) s'ajoutent les archives du personnel et du gouvernement interne alors que les sources comptables restent difficiles d'accès. Certains documents sont restreints aux autorités de la congrégation (registres de visites, du conseil, du personnel) tandis que d'autres (circulaires, nécrologies) sont largement diffusés pour édifier et construire l'identité et les pratiques collectives. Archives qui rendent compte de l'institution et de son fonctionnement, de ses établissements et de son personnel, de ses normes et de son idéal communautaire, elles constituent aussi des sources précieuses pour des analyses à l'échelle locale, pour retrouver les femmes qui la font vivre, leurs origines et leurs parcours. Précisons que le religieux est parfois surabondant dans le discours, parfois presque absent sans que cela soit toujours lié à la nature de la source. Ainsi, les demandes de rénovation de vœux chez les Filles de la Charité, source inédite liée au statut canonique de la congrégation (leurs vœux sont annuels) recensent toutes les sœurs des maisons avec leur état civil et religieux et leurs activités, une appréciation sur leur caractère et leur piété, leurs diplômes et leurs capacités ; c'est donc dans une archive à finalité religieuse que se découvrent des éléments sur les qualifications professionnelles des sœurs et l'usage qu'en fait la congrégation. Les différents niveaux de discours et les fonctions plurielles des archives invitent à multiplier les lectures pour saisir la construction sans cesse renouvelée et négociée, à l'échelle individuelle et collective, d'une identité institutionnelle mise à l'épreuve du siècle et de la pratique du soin.

Pour redonner une identité aux sœurs soignantes et retrouver les chemins de la vocation, registres<sup>86</sup> du personnel, notices nécrologiques et dossiers individuels renseignent l'état civil, les origines géographiques, familiales et sociales, les étapes de la vie religieuse (aspirat, postulat, noviciat, vœux, placements, décès ou sortie), les

86. Parfois des liasses de feuillets chez les Filles de la Charité.

capacités et aptitudes à la vie religieuse ainsi que les emplois occupés. Denses chez les Filles de la Charité, ils sont moins nourris pour les Petites Sœurs de l'Assomption. Nous n'y avons pas eu accès pour les autres communautés même si les registres du personnel des hôpitaux, lacunaires, ont permis de retrouver l'état-civil et la fonction hospitalière de nombreuses Augustines et Sœurs de Sainte-Marthe<sup>87</sup>. En complément, les notices des sœurs défuntées, littérature interne à la congrégation, sont complètes mais parfois brèves pour les Petites Sœurs de l'Assomption, très partielles chez les Filles de la Charité – entre une dizaine et une vingtaine par an sur l'ensemble des sœurs décédées dans l'année. Elles offrent des récits de vie des sœurs et servent à dégager le sens d'un destin, dresser l'éloge funèbre et construire une identité religieuse par l'édification et la transmission de la mémoire. Dans la tradition des circulaires des congrégations féminines de la Réforme catholique, elles sont rédigées selon des modèles très stéréotypés : récit de vocation, portrait moral, fonctions occupées avec anecdotes édifiantes, récit de maladie et de mort. Jamais écrites à la première personne, diverses en longueur et tonalité selon l'époque, la rédactrice, le temps voire l'espace disponible dans la circulaire, ces notices articulent un parcours individuel avec un idéal religieux. S'inscrivant dans un *continuum* chrétien hagiographique<sup>88</sup> et dans une tradition communautaire propre, elles révèlent le sens que donne la congrégation à ces vies dont elle fait le récit et qu'elle pose comme modèles<sup>89</sup>. Mais leur lecture continue, attentive aux répétitions, *topoi* et dissonances, confrontée aux informations biographiques recueillies par ailleurs, donne chair et âme à des femmes ; entre tentative d'uniformisation des conduites et diversité des expériences, ces discours institutionnels laissent néanmoins place à des parcours singuliers. À côté de reproductions de gravures sur les sœurs de charité, quelques photographies parfois annotées, à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, donnent les visages des sœurs. Les « conférences », « remarques » ou « instructions » à destination des novices et sœurs contribuent, au-delà d'une éducation religieuse, à consolider la vocation et définir leur identité. Articulant références bibliques, textes des fondateurs et exemples tirés de la vie quotidienne, ils déclinent les vertus et vœux de religion selon la spiritualité propre à chaque congrégation et les tâches auxquelles sont confrontées les sœurs. Celles à destination des novices sont riches d'enseignement : les instructions de la sœur Buchepot, directrice du séminaire chez les Filles de la Charité (1845-1866) et celles des Petites Sœurs de l'Assomption à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle articulent les dimensions matérielles, relationnelles et spirituelles de leur mission. Indispensables pour saisir *un* des univers de sens dans lesquels elles vivent, elles sont aussi une source précieuse pour envisager les pratiques des sœurs auprès des pauvres.

Car les archives sur les malades et le quotidien soignant restent plus rares : quasi absentes chez les Filles de la Charité à l'exception de mentions dans leur adminis-

87. À l'exception d'un registre de baptêmes chez les Sœurs de Sainte-Marthe et de photocopies du registre des professions chez les Augustines.

88. Ces sources sont particulièrement mobilisées par les modernistes. Bernard HOURS, « Pour la postérité : lecture d'une lettre circulaire carmélitaine », in Gilbert BUTI et Anne CAROL (dir.), *Comportements, croyances et mémoires. Europe méridionale, XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, 2007, p. 233-244 ; Dominique-Marie DAUZET, « Le récit de la "mort sainte" dans les biographies religieuses du XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle. Essai d'hagiographie contemporaine », *Analecta bollandiana*, n° 123, juin 2005, p. 133-163.

89. Cela fait l'objet chez les Filles de la Charité de deux *Livres d'or* résumant les notices par type, publiés en 1938 et 1940.

tration interne et quelques documents sur l'activité pharmaceutique, elles sont au contraire abondantes chez les Petites Sœurs de l'Assomption qui recensent leurs malades (registres consignant état-civil, adresse, maladie et son issue, sacrements) et relatent de manière continue leurs missions auprès des familles populaires dans une série de cahiers manuscrits, récits d'activité partagée avec les Dames Servantes, leurs bienfaitrices. Par ailleurs, les récits des sœurs, très réguliers et diffusés dans toute la congrégation par le biais du journal de la Maison Mère et des *Lettres générales*, articulent les faits du quotidien envoyés par les différentes communautés – et édités par la maison mère – et l'histoire de la congrégation pour informer et édifier. La mission soignante et religieuse des sœurs trouve ici un ancrage social et une chair, ouvrant la voie à une histoire de la santé, du corps, de la pratique religieuse et des croyances dans les classes populaires. En l'absence d'une telle source pour les autres congrégations, nous avons mobilisé les archives de la pratique administrative. Les visites par les autorités féminines des Filles de la Charité dans les maisons dressent un état des activités et du personnel à un moment donné. Une série continue en 1855-1856 et un ensemble de liasses pour la fin du siècle nous ont permis d'entrer dans le fonctionnement des établissements parisiens et offrent un contrepoint intéressant aux registres de correspondance des directeurs d'établissements publics. Ces derniers, conservés aux archives de l'Assistance publique, sont lacunaires sur la période et les établissements, mais restent une source précieuse pour saisir le quotidien de la vie hospitalière au milieu du siècle. Ils ont été complétés pour les Sœurs de Sainte-Marthe par l'ouvrage de Cécile Gazier<sup>90</sup>, établi à partir des archives de la congrégation, et un texte du même ordre pour les Augustines datant de 1919, non publié<sup>91</sup>.

Les archives des congrégations font surgir une diversité de parcours au sein même d'une communauté par-delà l'uniformité promue par l'institution. Les conformités, mais surtout les écarts notés permettent d'apercevoir une vie religieuse en pratique et négociée. La marge de tolérance de l'institution ainsi que les appropriations différenciées de l'identité et du mode de vie religieux réinterrogent l'homogénéité voulue par cette institution censée priver les individus de leur identité propre. En rendant possible la confrontation des règlements et constitutions avec les archives de la pratique, le croisement de différents discours institutionnels sur la même personne durant sa vie religieuse, l'analyse des temps et rituels communautaires et des relations sociales et activités des sœurs aux prises avec le siècle, les archives des congrégations invitent à déplacer le regard. Elles nourrissent une histoire au « ras du sol » où, dans la répétition et la normalisation du discours de l'institution, apparaissent des pratiques et des stratégies certes « liées à des valeurs, encadrées par des contraintes<sup>92</sup> », mais qui laissent entrevoir la marge de manœuvre des individus. De là, en explorant les écarts entre un idéal religieux et sa réalisation, en ne dissociant pas les discours des rapports sociaux, il est possible, pour reprendre les mots de M. de Certeau d'« essayer de comprendre<sup>93</sup> » les sœurs en elles-mêmes et dans le monde.

90. GAZIER Cécile, *Après Port-Royal. L'ordre hospitalier des Sœurs de Sainte-Marthe de Paris, 1713-1918*, Paris, L'Édition moderne, 1923.

91. Archives privées des Augustines de l'Hôtel-Dieu, *Histoire des religieuses augustines hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Paris, vif au xx<sup>e</sup> siècle*, 1919, livres dactylographiés.

92. REVEL Jacques, « L'histoire au ras du sol », in Giovanni LEVI, *Le pouvoir au village : histoire d'un exorciste dans le Piémont du xvif siècle*, Paris, Gallimard, 1989, p. xxiv.

93. CERTEAU Michel de, *La possession de Loudun*, Paris, Gallimard, 2005 (1970), p. 27.

Convaincue que le quotidien était « parsemé de merveilles<sup>94</sup> », nous avons préféré une démarche qualitative, nourrie de moments où surgissait une parole, un geste, une histoire, donnant à voir les dissonances possibles. Si nous n'avons pas renoncé à établir certaines séries quantitatives, elles devaient donner lieu à une interprétation qualitative en les croisant aux récits. Dès lors, nous avons voulu porter attention aux termes du XIX<sup>e</sup> siècle, éclaircir leur sens à la lumière de dictionnaires de la langue française, de droit canon et de spiritualité, pour tenter d'approcher les expériences et comprendre le sens qu'elles revêtaient. Le plus souvent possible, nous avons souhaité donner à entendre les voix, parfois non dénuées d'humour, de ces femmes qui font doublement « silence<sup>95</sup> » en raison de leur sexe et de leur état religieux.



Cet ouvrage a ainsi pour objectif de saisir l'identité des sœurs et le quotidien de la vocation soignante, leur rôle social et religieux dans l'univers du soin parisien auprès des populations pauvres, de comprendre la vitalité de ce « monde plein » dans un long XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'aux effets contrastés de la laïcisation, de saisir l'évolution de la vie religieuse et ce qui se joue dans la relation de soin. Il importe d'abord de décortiquer les stéréotypes de la religieuse hospitalière et de la sœur de charité pour saisir la légitimité des congrégations au service des pauvres tout au long du siècle. Se posant comme expertes pour créer du lien social, et se distinguant des œuvres de laïcs par leur état de vie et leur pratique de la pauvreté, les congrégations hospitalières investissent les institutions tant publiques que privées pour soigner et secourir. Figures quotidiennes et charitables d'une ville en forte croissance démographique et géographique, elles se maintiennent en ville par-delà la laïcisation de l'Assistance publique parisienne. Tout au long du siècle, c'est un monde large des classes populaires, dont les formes de détachement religieux sont variables, qui est soigné par les sœurs. Ces congrégations attirent au XIX<sup>e</sup> siècle un nombre croissant de jeunes femmes ayant le désir de vie religieuse et celui de servir des pauvres. Cette vocation concrétisée par l'entrée dans l'institution religieuse vient ébranler la famille et l'autorité paternelle et constitue une émancipation sous contrainte qui offre à ces jeunes femmes une sécurité matérielle, une possibilité de carrière et une voie de salut. L'administration hospitalière trouve dans ce personnel des employées fiables et les sœurs une possibilité de réaliser leur vocation par le service. Au quotidien, le travail de la vocation s'inscrit dans la relation de soin, un *care* qui est à la fois social, médical et religieux. Si leur soin recouvre une diversité des fonctions soignantes que les sœurs affirment ou au contraire abandonnent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle alors que se constituent des professions féminines soignantes, il ne se comprend aussi pleinement qu'en portant attention au souci qu'elles ont des milieux populaires, de leurs besoins et de leur salut, afin d'articuler les exigences de la vie religieuse avec les préoccupations du siècle.

94. CERTEAU Michel de, *La culture au pluriel*, Paris, Seuil, cité par LUCE GIARD, « Histoire d'une recherche », in Michel de CERTEAU, *L'invention du quotidien*, op. cit., t. 1, p. XII.

95. PERROT Michelle, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1998.